

Compte rendu du conseil municipal du 03 mars 2016

L'an deux mille seize, le trois mars 2016 à 19 h 14 le conseil municipal de Vaucelles et Beffecourt légalement convoqué le 27 février 2016 s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Mathieu FRAISE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Etaient présents : Mesdames CALLAND Rosalie, DUVAL-DASSO Claire, GUILAIN Catherine, QUIEVREUX Sophie, Messieurs CATHERIN Sébastien, CHOLET Sébastien, DALONGEVILLE Hervé, DUMANT Christophe, FRAISE Mathieu, LEVIEL Guy, LEVIEL Nicolas

Le conseil Municipal a désigné conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales Madame QUIEVREUX Sophie pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité des voix POUR et signé le compte-rendu du conseil municipal du 10 octobre 2015, passe aux délibérations suivantes sous la présidence du Maire Mathieu FRAISE.

POINTS NECESSITANT UNE DELIBERATION

Délibération n°1 : Dossier de subventions concernant le réseau incendie

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Création et mise en conformité d'une défense extérieure contre l'incendie afin de couvrir l'intégralité de notre commune contre ce risque.

L'objet de l'opération est de créer une réserve incendie enterrée sous la place rue du calvaire face à la mairie et la création de 2 poteaux d'incendies, l'un rue du calvaire et l'autre rue du pas d'âne.

Plan de financement :

Montant total de l'opération : 30065.82 € HT

Montant TVA au taux de 20 % : 6013.00

Montant total de l'opération : 36078.99 € TTC

DETR 30 % : 9019.74 € HT

CDDL 50 % : 15032.91 € HT

Auto financement : 6013.00 € HT

TVA : 6013.16 €

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix la création et mise en conformité d'une défense extérieure contre l'incendie.

Délibération n°2 : Abattage de 4 arbres menaçant la sécurité d'autrui sur la RD65.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Monsieur le maire Mathieu FRAISE fait part d'un courrier reçu en mairie en date du 26 février 2016 émanant de Monsieur LEPAN à son attention , l'informant de la dangerosité de quatre arbres sur la propriété de la commune, 3 de type "grisards" et 1 peuplier, menaçant de tomber sur la RD 65 et la route de bourguignon pouvant mettre en danger la sécurité d'autrui.

Dans ce courrier Mr LEPAN Robert, domicilié à Molinchart, propriétaire d'une parcelle voisine "A515" explique la dangerosité et l'emplacement précis, à l'aide d'un document de géomètre, de ces arbres sur une parcelle communale nommée chemin rural dit des monfissieux.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix pour l'abattage des 4 arbres et donne compétence au maire afin de trouver un intervenant pour parvenir à un accord le plus favorable possible pour l'enlèvement du bois.

Délibération n°3 : Abattage de 3 arbres menaçant la sécurité d'autrui sur la parcelle A739.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Monsieur le maire Mathieu FRAISE fait part d'un courrier reçu par mail émanant de Monsieur DAVID résidant au 37 c rue du pas d'âne afin d'avertir de la dangerosité de 2 arbres situés sur la parcelle A 739 appartenant à la commune menaçant de tomber.

En effet après avoir constaté, il s'agit de 2 chênes qui penchent et menacent de se coucher sur la propriété de Monsieur DAVID ayant pour conséquence l'endommagement de ses biens et la mise en danger de sa famille .

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix pour l'abattage des 2 arbres et donne compétence au maire afin de trouver un intervenant pour parvenir à un accord le plus favorable possible pour l'enlèvement du bois.

Délibération n° 4: Remboursement de frais avancés par certains conseillers.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Monsieur le maire Mathieu FRAISE a exposé les achats effectués par les conseillers afin de leur rembourser les frais avancés.

Monsieur Mathieu FRAISE :

- restauration de la plaque de cocher : 24.50 € frais de colissimo pour l'envoi
20.00 € remise en état
24.50 € frais de colissimo pour le retour
 - cadeau de naissance : 41.80 €
 - double de clé de mairie : 6.00 €
 - frais d'oblitération des courriers recommandés pour résiliations des administrés sur la liste électorale (novembre 2014) : 109.20 €
 - remplacement de 3 bouteilles de gaz pour la salle communale : 62.00 €
- Soit un total de 288.00 € de frais avancés

Monsieur Hervé DALONGEVILLE

- Abonnement site internet année 2015 : 25.00 €

Soit un total de 25.00 € de frais avancés

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix pour le remboursement des frais avancés par les conseillers.

Délibération n°5 : Demande de subventions sur l'achat de matériel espaces verts

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Monsieur le maire Mathieu FRAISE expose à l'assemblée le projet d'acquisition de matériel d'entretien pour la Commune et le projet de demande de subventions au titre du Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon 2014-2016 a été déposé. Le Comité de pilotage de ce CDDL se réunira courant 2015 pour valider les projets retenus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite de Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Aisne, l'octroi de subventions au titre du Contrat Départemental de Développement Local 2014-2016. Cette subvention représentera un montant de 666.00 € sur une assiette subventionnable de 3331.00 € HT (soit 20.00 %).

La commune s'engage à prendre à sa charge la part non couverte par les subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix pour, la demande de subventions.

Délibération n° 6: Contrat de l'employé communal à terme.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Le contrat de l'employé communale arrive à terme.

Monsieur Vincent DUMANT employé depuis le 01/04/2013 a effectué 3 contrats de 8 mois pour une durée hebdomadaire de 15 heures.

Suite à cette période égale à 24 mois, Monsieur le maire Mathieu FRAISE a eu la possibilité de passer sur 2 contrats de 12 mois. Dans la continuité, un contrat de 12 mois en collaboration avec la MEF (MR LEJEUNE Christophe) a été accepté à la condition d'augmenter la durée hebdomadaire à 24h00.

Coût d'un employé embauché en contrat avenir

Nombre d'heures	Coût total	Prise en charge de l'état	A charge de la commune
15	885.00 €	75 %	225.00 €
24	1416.00 €	75 %	387.00 €
35	2267.00 €	75 %	567.00 €

Au terme de cette période, Monsieur Vincent DUMANT, est éligible au CDD ou CDI à taux plein.

Monsieur le maire Mathieu FRAISE présente au conseil le coût annuel d'un employé embauché en CDD en comparaison à un employé embauché en contrat avenir.

Nombre d'heures	CDD	Contrat avenir
15	10800.00 €	2700.00 €
24	17280.00 €	4644.00 €
35	25200.00 €	6804.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix, le recrutement d'un employé en contrat avenir pour une durée hebdomadaire de 35h00.

Délibération n 7: Achat de panneaux de signalisation citoyens vigilants.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Le projet voisins vigilants a abouti.

Monsieur le maire Mathieu FRAISE, reste en attente de la définition des limites de la commune par la DDT pour remettre les panneaux d'entrée d'agglomération "Vaucelles et Beffecourt" et enlever "lieu dit".

Suite à la signature du projet, Monsieur le maire Mathieu FRAISE, nous informe du projet d'achat des panneaux "voisins vigilants" et d'une réunion à mettre en place avec les référents.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix, donne la compétence au maire d'acheter les panneaux au meilleur tarif du marché.

Délibération n°8: Demande de prorogation l'adhésion au Fonds Départemental de Solidarité.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Monsieur le maire Mathieu FRAISE sollicite au vu du nouveau règlement du Fonds Départemental de Solidarité 2007 - 2016 de s'engager à proroger l'adhésion et à acquitter la cotisation relative afin de bénéficier d'une subvention du département sur les travaux de voirie.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix, donne la compétence au maire de proroger l'adhésion et acquitter la cotisation.

Délibération n°9: Demande de subvention dans le cadre des amendes de police

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé :

Monsieur le maire Mathieu FRAISE sollicite une demande de subvention dans le cadre des amendes de police pour le financement de la rénovation de la place face à la mairie, de la remise aux normes de l'arrêt de bus et de la création d'une place de stationnement pour personnes handicapées.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix, donne la compétence au maire de solliciter la demande pour amende de police.

POINTS NE NECESSITANT PAS DE DELIBERATION :

Questions diverses

N°1 : Renouvellement du prestataire informatique et du matériel.

Le parc informatique a été renouvelé.

Monsieur Hervé DALONGEVILLE a installé le nouveau matériel informatique et mis en fonction les téléphones récemment achetés.

Monsieur Sébastien CATHERIN a remis en fonction l'ancien matériel, mis à disposition du Foyer Rural et du CCAS et également gérer la réinitialisation des logiciels de notre prestataire informatique NFI.

N°2 : Retour sur les cérémonies

Le conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir 57 personnes lors de la cérémonie du 11 novembre.

Suite à l'engagement de notre commune en faveur du Téléthon, Monsieur le maire Mathieu FRAISE, remercie les organisateurs et les participants qui ont contribué à sa réussite.

Le Conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir 68 personnes lors de la cérémonie des vœux. Les élus de communes voisines ainsi que les administrés remercient l'ensemble des conseillers pour l'accueil qu'il leur a été réservé.

N°3 : Création d'un blason de la commune

Discussion autour du projet de retrouver ou créer un blason de la commune.

Monsieur le maire Mathieu FRAISE en collaboration avec Monsieur Sébastien CATHERIN se charge d'effectuer les recherches en se rapprochant des aînés afin de collecter des informations.

N° 4: Avancement projets et dossiers de travaux

Monsieur le maire Mathieu FRAISE informe le Conseil municipal de l'avancement des projets et dossiers de travaux divers.

N°5: Présentation de la nouvelle équipe du Foyer Rural par son président.

Monsieur Christophe DUMANT Président du Foyer rural nous présente son équipe :

Vice Président : Mélodie DAZIN

Secrétaire : Laëtitia YGONNIN

Secrétaire adjoint : Mathilde METTE

Trésorier : Marie VISBECQ

Trésorier adjoint : Lorry FOURNIER

Monsieur Christophe DUMANT expose son programme des festivités 2016.

A l'issue, Monsieur le maire Mathieu FRAISE demande à Monsieur Christophe DUMANT de contracter un nouveau contrat d'assurance et de présenter le bilan à la transition.

N° 6: Récupération de matériel de bureautique à titre gracieux

Monsieur le maire Mathieu FRAISE remercie Madame DUVAL-DASSO pour la récupération de 4 armoires métalliques de bureau accompagnées de 4 tables à titre gracieux.

Trois armoires métalliques sont réquisitionnées afin d'effectuer l'archivage, la quatrième est mise à disposition de l'employé communal pour le rangement de son petit matériel.

Les 4 tables sont agencées pour le Foyer rural et le CCAS.

N° 7: Site internet

Hervé DALONGEVILLE se charge de la mise à jour du site.

N° 8: Remerciements

Monsieur le maire Mathieu FRAISE remercie Monsieur Sébastien CHOLET, Monsieur Guy LEVIEL et Madame Sophie QUIEVREUX pour leur présence bienveillante lors du décès de Monsieur Bruno LEFEVRE, dans leurs démarches et l'accompagnement de la famille.

N° 9: Réunion entre Monsieur le maire Mathieu FRAISE et ses adjoints

Une réunion a eu lieu le 19 janvier 2016 à 20h30 entre Monsieur le maire Mathieu FRAISE et ses 3 adjoints afin d'établir un bilan dans la continuité de l'année passée dans les fonctions respectives de chacun.

N° 10: Relances du trésor public

Suite à la location de la salle des fêtes, le trésor public a émis des relances d'impayés auprès de nos administrés alors que les chèques de règlement ont été encaissés.

Madame Rosalie CALLAND, Régisseuse, est chargée de contacter la trésorerie pour faire le point.

N° 11: Problème d'affaissement de terrain

Madame Lucette FREMONT prévient la commune qu'un chemin communal s'est affaissé le long de sa propriété.

N° 12: Coupes de bois

Un point est fait sur le suivi des coupes de bois

N° 13: Remplacement du verrou de la porte de la mairie

Monsieur Sébastien CHOLET est chargé de remplacer le verrou de la porte de la mairie et de fournir à chaque conseiller une clé.

N° 14: Article 3 de la loi N° 2015-366

Discussion autour de l'article 3 de la loi N° 2015-366 du 31 Mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat est venu mettre un terme à la possibilité pour le conseil municipal de moduler l'indemnité du maire dans les communes de moins de 1000 habitants.

Cette loi impose désormais que l'indemnité des maires des communes soit égale au taux maximal prévu par la loi soit 17 %.

Une relance de la préfecture est parvenue par courrier priant la commune de se mettre en conformité rapidement.

N° 15: Dossier de location Monsieur Stephan LANTHONY

Monsieur Stephan LANTHONY a transmis de nouveaux documents suite à sa demande de location d'une partie de parcelle appartenant à la commune. Le dossier est à l'étude.

N° 16: Location de la salle communale

La sous location étant interdite, Monsieur le maire Mathieu FRAISE, rappelle que les attestations d'assurance, les chèques de caution et de règlement de la location doivent être au même nom.

N° 17: Achat du défibrillateur

Les devis sont en cours.

N° 18: Dégradation de la chaussée

Suite à la dégradation de la chaussée occasionnée par le stationnement du bus devant la propriété de Monsieur Sébastien CATHERIN. Dans l'urgence le trou sera comblé par des cailloux, ensuite un poteau sera scellé et des pavés seront posés.

N° 19: Accès à la cour de la mairie

Une numérotation est prévue pour les barrières de délimitation de la cour de la mairie.

Pour éviter les intrusions dans la cour de la mairie, au vu de la dangerosité des escaliers menant à la cave, le petit portail sera fermé à clé.

N° 18: Arrêt de bus

Une recherche cadastrale est en cours concernant l'arrêt de bus devant la propriété de Monsieur BELOUIS pour une future étude de remise aux normes.

N° 19: Achat de matériel pour la salle communale

Madame Sophie QUIEVREUX propose l'achat d'un aspirateur et de matériel d'entretien pour la salle communale.

N° 20: Illumination de Noël

Monsieur Sébastien CHOLET présente des illuminations de Noël et exposera le projet d'achat à réception des devis.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le maire Mathieu FRAISE, est rappelé pour lever la séance à 22h47.